Zeitschrift: Tracés : bulletin technique de la Suisse romande

Herausgeber: Société suisse des ingénieurs et des architectes

**Band:** 135 (2009)

Heft: 19: Structures métalliques

## Vereinsnachrichten

## Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

## **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

## Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF: 27.11.2025** 

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

# DEUXIÈME SÉMINAIRE ANNUEL DE LA DIRECTION

Les cinq thèmes prioritaires définis par la direction de la **sia** pour l'année en cours sont la défense de règles de passation des marchés conformes à la pratique, une présence politique renforcée de la **sia**, des interventions proactives sur les questions d'énergie et de climat, la co-élaboration des principes du développement territorial pour la Suisse et une participation renforcée aux choix politiques concernant la formation.

## Marchés et politique

Afin de favoriser des règles de passation des marchés adaptées aux besoins des praticiens et sur la demande expresse des sections romandes, la direction a décidé de reprendre les travaux sur le règlement SIA 144 pour les appels d'offres dans les domaines de l'ingénierie et de l'architecture. Pour la révision de la norme SIA 118 «Conditions générales pour l'exécution des travaux de construction », la suite des opérations est pour le moment en discussion. Lors de la mise en consultation, les oppositions sont principalement venues de la Société suisse des entrepreneurs, qui juge inutile une révision de cette norme.

Pour le renforcement du poids politique de la **sia**, la direction regrette l'absence de progrès notables à ce jour. Entre autres conséquences de ce manque d'influence, le rôle de chef de file auquel

aspire la sia dans son «Concept de performance énergétique » reste à concrétiser. Il en va de même dans le domaine du développement territorial, considéré comme fondamental pour la mise en œuvre de ses objectifs. C'est pourquoi un comité stratégique « Territoire » a été formé, comprenant le secrétaire général Hans-Georg Bächtold, le vice-président de la sia Andreas Bernasconi, le nouveau membre de la direction Daniel Meyer, ainsi que Beat Flach, collaborateur au secrétariat général. S'y ajouteront encore un représentant de la FSU, des EPF, ainsi que des domaines de l'ingénierie des transports et des normes d'aménagement. La prise de position de la sia intitulée « Formation pour un aménagement durable de l'espace de vie» a été diffusée et débattue dans TEC21 et à la journée du GPA. Quant aux stratégies pour accroître l'influence de la sia dans les débats sur la formation, elles seront évaluées lors de la prochaine conférence des présidents.

## Représentation d'intérêts

La réévaluation des mandats **sia** au sein d'organisations tierces vise à consolider la sphère d'influence de la Société et à assurer une meilleure répercussion de ses intérêts. Or, face à un nombre élevé de mandats, il est indispensable d'inscrire des priorités dans des cahiers des charges précis, pour concentrer les forces et ménager les ressources à dis-

position. Il a également été décidé que des représentants issus de la direction devaient siéger au sein de chaque organisme tiers d'importance.

#### Nouvelles stratégies

La politique de normalisation et l'articulation du portefeuille des normes ont été jugés bons. Les discussions ont porté sur la nouvelle orientation de SIA-Form et le concept d'acquisition de nouveaux membres. Pour les cours de formation continue de SIA-Form, il s'agit d'opérer un recentrement sur les groupes cibles formés des architectes et ingénieurs actifs, et des petits entrepreneurs. Concernant le recrutement de nouveaux membres, la direction a rejeté une stratégie de croissance unilatérale - notamment au niveau du diplôme de bachelor, où un fort potentiel a été détecté. La croissance n'est pas à rejeter, pour autant que la qualification demeure le critère majeur. Le concept élaboré pour l'acquisition de membres constate que la relève fait en particulier défaut dans le domaine Technique/Industrie. Les groupes professionnels concernés sont maintenant sondés pour savoir si la sia présente encore suffisamment d'intérêt pour les professionnels hors du domaine de la construction.

# Promotion de la culture du bâti

En 2010, la direction soutiendra la « 15n de l'architecture » à raison de



# sia

50 000 francs, dont 10 000 de garantie de déficit, en reconnaissance de la qualité et du rayonnement national de l'événement. Les préparatifs pour la «World Engineers Convention 2011 » (WEC), sont en cours. Pour professionnaliser l'événement et favoriser la recherche de sponsors, la direction de la sia a décidé de créer l'association WEC 2011 et d'y adhérer aussitôt. Elle y a délégué son nouveau membre Laurent Vulliet et son secrétaire général, Hans-Georg Bächtold. Les membres de la direction ont voté l'adhésion au Architekturrat Schweiz (Conseil d'architecture Suisse) et confirmé leur participation à la définition plus détaillée des exigences thématiques applicables à un musée du génie civil. Le Architekturrat a été créé pour assurer une haute qualité de formation aux futures générations d'architectes et le musée du génie civil pourrait contribuer à la reconnaissance de l'importance sociale des sciences de l'ingénieur.

#### Admission et reprise

Le Centre suisse de la construction métallique (SZS) a demandé son admission à la sia à titre de société spécialisée. La direction a entériné la requête et procédera à une consultation auprès des groupes professionnels. Elle a en outre approuvé la demande de reprise du BZZ (Centre de conseil pour la passation des marchés d'études). Après moins de sept ans d'existence, son comité a dû admettre que ses prestations étaient peu sollicitées. Celles-ci seront rapatriées au secrétariat général. La direction charge ce dernier d'élaborer un business plan pour un centre plus développé qui conseillerait sur les procédures de concours et la passation de prestations d'étude, et de déterminer si la poursuite d'une telle offre se justifie, sous quelle forme et avec quel budget.

> Thomas Müller, responsable RP Communication SIA

#### PARTENARIAT SIA ET S AM

Pour aider à assurer la survie du Musée suisse d'architecture (S AM), la direction de la **sia** a accepté, le 31 août, de lui accorder un prêt sans intérêt de 100 000 francs.

Avec les contributions de la FAS, de fondations et de grands bureaux d'architecture et d'ingénierie, le musée est ainsi parvenu à assembler les 800 000 francs nécessaires à son désendettement.

Le S AM et la **sia** ont ainsi convenu d'une coopération. L'objectif affiché par la fondation de multiplier ses relais dans l'ensemble du pays est considéré par la **sia** comme l'occasion de donner un large écho aux prestations fournies par les ingénieurs et architectes suisses, et de promouvoir le débat architectural en Suisse et ailleurs.

# SWISSBAU À BÂLE, DU 12 AU 16 JANVIER 2010

La **sia** sera le sponsor principal de la prochaine Swissbau et hôte de la halle 4.1 «Konzept + Planung» (Concept + Planification).

En matinées, trois tables rondes porteront sur des thèmes actuels relatifs à l'économie de la construction et aux intérêts des professions du domaine de la construction: « Harmonisation des normes de la construction », « Développement territorial et des infrastructures en Suisse », « Formation des architectes et des ingénieurs ». En après-midi, de brefs exposés fourniront des informations ciblées sur les prestations offertes par la sia.

Le bar **sia** et son salon serviront de point de rencontre.

(SIA)

(SIA)

#### La SIA à Swissbau

Information: <www.sia.ch/swissbau> Co-exposants: les revues spécialisées TEC21, TRACÉS et ARCHI

Sponsors: BDO Visura, Schwabe AG Bâlel Imprimerie et maison d'édition

## LA RÉNOVATION EN MILIEU HISTORIOUE

Face à l'évolution des contraintes relatives à la rénovation des bâtiments classés monuments historiques, SIA-Form et le Laboratoire des techniques et de la sauvegarde de l'architecture moderne de l'EPFL ont mis sur pied une journée de formation destinée aux planificateurs, maîtres d'ouvrages publics et privés et à toute personne intéressée.

Avec la rénovation du siège de Nestlé, l'architecte Jacques Richter a su mettre à profit son savoir-faire et sa compétence face à un défi de taille. Il sera l'intervenant principal de cette journée, qui se déroulera sur le site Nestlé de Vevey et débutera par une introduction de Franz Graf, professeur à l'EPFL, suivie de l'intervention de Laurent Chenu, conservateur des monuments historiques du Canton de Vaud. Les problèmes techniques relatifs à la sécurité incendie seront abordés par Luis Marcos, du Seven (Service de l'énergie du Canton de Vaud), qui traitera de l'application des normes sia pour la conservation de l'énergie dans le cadre du bâtiment Nestlé. Leila Roussianos, avocate à Lausanne, exposera un aperçu des problèmes de droit public et Walter Maffioletti, avocat et responsable SIA-Form Romandie, traitera les questions du droit d'auteur. David Panchaud résumera les attentes d'un maître d'ouvrage investi dans un tel projet et Jacques Richter illustrera les réponses que l'architecte peut y apporter. Cet échange sera suivi d'un débat avec tous les intervenants invités. Une visite guidée du site conduite par Jacques Richter viendra clôre la iournée. (SIA)

#### Journée de formation

26 octobre 2009, 09h30 à 16h30, site Nestlé, Vevev

Prix: Membres bureaux SIA /alumni EPFL/ personnel EPFL: CHF 250; Membres personnels SIA: CHF 300; Non-membres: CHF 350; Etudiants EPFL:CHF 80

Places limitées. Inscription: form@sia.ch, tél. 044 283 15 58. <www.sia.ch/form>

p.24





# LA REVUE D'ARCHITECTURE TESSINOISE « ARCHI » REJOINT LA SEATU

La SEATU – SA des éditions des associations techniques universitaires et filiale – reprend à partir de janvier 2010 le magazine spécialisé *ARCHI*. Nos clients publicitaires auront ainsi la possibilité, par le biais d'une annonce paraissant dans les trois publications *ARCHI*, *TEC21* et *TRACÉS*, d'atteindre le public cible des architectes et ingénieurs dans toutes les régions linguistiques de la Suisse.

La revue tessinoise a été fondée en 1998 et paraît tous les deux mois. Elle a acquis ces dernières années le statut de publication de référence de la Suisse italophone dans les domaines de l'architecture, de l'ingénierie et de l'urbanisme. Depuis sa fondation, elle est l'organe officiel, en langue italienne, de la sia

Cette reprise se fait en parfaite harmonie avec toutes les parties concernées. La rédaction garde son indépendance et reste basée au Tessin. Les Edizioni Casagrande, à Bellinzone (l'ancienne maison d'édition), continuent d'assurer l'impression de la revue. La section tessinoise de la sia va rejoindre le Conseil d'administration de la SEATU.

L'acquisition de *ARCHI* libère des synergies à plusieurs niveaux. La SEATU est l'éditrice de l'hebdomadaire germanophone *TEC21*, ainsi que du bimensuel (francophone) *TRACÉS*. Avec la reprise de *ARCHI*, la SEATU sera donc active dans les trois principales langues nationales et réunit en son sein les trois organes de publication officiels de la **sia**, qui restera ainsi fidèle à sa devise « une cause – trois cultures ».

La regroupement des trois revues sous le toit d'une seule maison d'édition favorisera de nombreux échanges au-delà des frontières linguistiques. Cet enrichissement profitera aux trois revues et à leurs lectrices et lecteurs. La SEATU présentera *ARCHI* ainsi que la première édition en son sein le mercredi 13 janvier à Bâle, dans le cadre de la Swissbau.

(SEATU)

# NOUVEAU COLLABORATEUR POUR LA RÉDACTION DE TRACÉS

Depuis le 1<sup>er</sup> juin dernier, la rédaction de *TRACÉS* s'est étoffée, grâce à l'arrivée de Cedric van der Poel. Titulaire d'un mastère en Lettres et Sciences humaines de l'Université de Neuchâtel (anthropologie, histoire et économie politique), Cedric van der Poel a débuté sa carrière professionnelle à Berne, auprès du Secrétariat d'Etat à la science et à la recherche, puis fut collaborateur du directeur de la recherche de l'Institut universitaire d'études du développement à Genève, chef de projet auprès de la fondation

« Avenir Suisse », en charge du projet « Région métropolitaine lémanique », coordinateur de l'école doctorale CUSO en études du développement et consultant en communication au sein de Farner Consulting.

Au sein de la rédaction de TRACÉS, Cedric van der Poel sera responsable des mandats externes et du développement de la diffusion de la revue, en plus de sa contribution éditoriale pour les sujets traitant de sciences humaines et de développement territorial.

Les membres de la rédaction ont déjà pu apprécier l'énergie et la grande qualité du travail de Cedric van der Poel, dont l'apport s'est rapidement avéré décisif dans une période où l'activité au sein de la revue est particulièrement soutenue. Ils se réjouissent de cette collaboration dont ils sont certains qu'elle sera fructueuse, tant pour TRACÉS que pour le développement de la carrière professionnelle de Cedric van der Poel.

FDC



## Concours AEC 2010 «Prix Economie de la construction»

L'Association suisse pour l'Economie de la Construction organise chaque année un concours destiné à promouvoir et récompenser l'auteur d'un travail de diplôme, d'une publication, d'une étude, ou d'un ouvrage de très haute qualité pouvant contribuer à l'enrichissement des connaissances et à une meilleure compréhension des problèmes et qui proposent des solutions concrètes dans le domaine de l'économie de la construction.

Ce prix est destiné aux personnes réalisant un travail de diplôme d'une Haute Ecole, à un travail individuel ou de groupe, rédigé en français ou en allemand.

Un jury professionnel examine les dossiers présentés selon les critères définis par le règlement et décide de l'attribution du **prix de Fr. 3000.-**.

Les 3 premiers classés seront invités à présenter publiquement leur travail lors d'une assemblée générale des économistes de la construction.

Date limite pour l'envoi des dossiers qui sont à présenter selon les modalités du règlement : le 16 novembre 2009. Le règlement de participation peut être téléchargé sur Internet : www.aec.ch ou être obtenu sur simple demande : AEC Association suisse pour l'Economie de la Construction, Case postale 4107, 8021 Zurich, E-Mail: secretariat@aec.ch